

Le mépris raciste du gouvernement à l'égard des étudiant-es étrangèr-es ne se cache plus. La circulaire Retailleau de mars 2025 a supprimé la possibilité d'obtenir un accueil exceptionnel au séjour au titre des études, automatisant la délivrance d'une OQTF en cas de refus et avec elle toute chance de régularisation, de contrat de travail, de bourse ou de logement CROUS. À cela s'est ajoutée la suppression des APL pour les extra-communautaires. Et aujourd'hui, le gouvernement veut généraliser des frais d'inscription différenciés : 2895 € par année de licence, 3941 € par année de master, pour les étudiant-es hors-UE. C'est la préférence nationale appliquée à l'université. C'est du racisme institutionnel.

Ces mesures cumulées ont des conséquences réelles et immédiates : sans titre de séjour valide, impossible de travailler, de signer un bail, d'obtenir une alternance ou un stage. Le stress permanent de recevoir une OQTF qui peut tomber à tout moment détruit la santé mentale et physique. Beaucoup sombrent dans la précarité alimentaire. Certains se retrouvent à la rue. Et au bout du chemin, un simple contrôle de police peut mener au Centre de Rétention Administrative, une prison pour des personnes dont le seul crime est de ne pas avoir les bons papiers.

La réalité dans les préfectures :

- Montpellier : plus de 1 000 demandes de titre de séjour étudiant et renouvellements en attente
- Paris et Ile de France : en plus des attentes interminables, certaines préfectures ont carrément arrêté de traiter les dossiers pour éviter les OQTF
- Marseille : depuis janvier 2026 RUSF a contacté la préfecture 75 fois pour des 1er demandes de TS Etudiant ou pour des renouvellements, TOUS les dossiers étudiants du département sont traités par cette seule préfecture

Ces conditions fabriquent de l'échec universitaire. Elles fabriquent des sans-papiers. C'est voulu. La pénurie organisée dans les préfectures, le labyrinthe numérique de l'ANEF : tout cela relève d'un choix politique assumé. Derrière l'argument de la « maîtrise de l'immigration », c'est une attaque contre l'université publique tout entière : les frais différenciés ouvrent la voie à la marchandisation de l'enseignement supérieur pour tou-tes.



Le nombre et les types de demandes d'étudiant-es étranger-es en galère reçues tous les jours par les différents RUSF depuis la mise en place progressive des frais différenciés permettent de faire un constat commun : le paiement de cette somme à chaque rentrée universitaire a un effet catastrophique sur les conditions de vie et d'études des étudiant-es étranger-es, sans oublier ceux qui n'ont pu y accéder faute de pouvoir rassembler la somme, nombreux-ses dans les pays les plus défavorisés.

Ce que ce gouvernement s'apprête à détruire, c'est aussi la recherche française. 38 % des doctorant-es en France sont étranger-es contre 25 % en moyenne dans l'UE. 75 000 étudiant-es hors-UE sont inscrit-es en master. Ce sont elles et eux qu'on s'apprête à exclure.

Mobilisons nous le 10 juin au côté du collectif BougeTaPref pour :

- L'abrogation immédiate de la circulaire Retailleau ;
- La fin des frais d'inscription différenciés ;
- Le rétablissement des APL pour les étudiant-es extra-communautaires non boursiers ;
- Un investissement massif dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) ;
- Garantir la continuité des droits par la délivrance effective des documents de séjour ;
- La régularisation de tous les sans papiers

Et, s'il le faut, empêcher la rentrée. On ne commencera pas une année universitaire sur des mesures d'extrême droite !

**Une carte étudiante = Un titre de séjour
Pas d'égalité = Pas de rentrée
Mêmes études = Mêmes droits**

Retrouvez nos argumentaires, notre matériel et les dates de mobilisations locales.

<https://rusf34.fr/mobilisations-contre-les-frais-dinscriptions-differenciee/>

